

Faites contrôler vos pieds pour

- savoir comment en prendre soin au quotidien
- savoir à quels soins remboursés vous avez droit

À qui s'adresser?

Risque faible

- Nerfs et vaisseaux sanguins sont OK
- Pas d'antécédents de complications

Contrôle et soins de base,
conseils sur les soins

Risque augmenté

- Atteinte des nerfs
- Vaisseaux sanguins sont OK
- Pas d'antécédents de complications

Contrôle et soins de base,
conseils sur les soins

Contrôle et soins de base, conseils
sur les soins, le choix voire
l'adaptation des chaussures
4 X par an au maximum

Risque élevé ou très élevé

- Atteinte des nerfs et des vaisseaux sanguins et/ou
- Antécédent d'ulcère et/ou
- Antécédent d'amputation

Contrôle et soins de base,
conseils sur les soins

Contrôle et soins de base, conseils sur les
soins, le choix voire l'adaptation des
chaussures
6 X par an au maximum

Infirmiers et
infirmières

Dès janvier 2022
Podologues
habilité.e.s
cf. liste sur
www.podologues.ch

Attention : les contrôles et soins des pieds chez les infirmiers.ères et les podologues sont remboursés **SUR PRESCRIPTION MEDICALE**.
Adressez-vous à votre médecin!

Informations complémentaires <https://www.diabetevaud.ch/ressources/prestations/consultations-soins-de-podologie/>